

## Sommaire

1. Editorial
  2. La préparation des premières études Ecoloc en Côte d'Ivoire : les esquisses économiques locales
  4. Les villes latino-américaines face à l'atomisation municipale
  5. Le défi du développement économique local en Afrique du Sud
  6. Rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine au Vietnam
- Publications
7. Conférences - Formations
  8. Nouvelles de la coopération

Valérie Hindson



Afrique du Sud - Durban

## Développement local

**A**u cours des trente dernières années, le paysage local européen a été profondément remodelé, le plus souvent par la décentralisation de compétences et de structures de l'Etat central vers les collectivités locales - et il s'agit là d'un phénomène quasi général, que ce soit dans les pays de l'actuelle Union européenne, mais aussi chez les futurs membres de ladite Union. Cette évolution constitue le contrepoint à la complexité croissante des modes d'aménagement des territoires que le niveau central n'est plus désormais en mesure seul de maîtriser - alors même que les impératifs d'efficacité sont de plus en plus pressants. Si - dans un Etat-providence ou dans une économie planifiée - développement local et développement national pouvaient être confondus, tel n'est plus le cas aujourd'hui, car les problématiques actuelles requièrent une action concertée des différents échelons : Etat, collectivités locales, citoyens et entreprises. Les pistes les plus prometteuses en matière de développement durable l'attestent. Toutefois, gardons à l'esprit que le rôle de l'Etat reste fondamental pour fixer les cadres réglementaires, pour garantir une répartition équilibrée des moyens et des compétences, et pour contrôler les budgets; c'est ce qui permet de clarifier autant que faire se peut les responsabilités et d'assurer la recherche de l'intérêt général. Quant aux collectivités locales,

elles ont souvent besoin d'acquérir, ou de renforcer, un savoir-faire technique et financier pour faire face à l'ampleur de leurs nouvelles missions ; mais l'expérience montre qu'elles ont partout et toujours su s'adapter au mieux pour assurer de meilleure façon les services dont elles ont la charge. C'est au prix de telles adaptations qu'elles peuvent acquérir les fondamentaux financiers propres à attirer les capitaux extérieurs qui pourront ensuite concourir, en tant que de besoin, au financement de leur développement. Enfin, le développement local - s'il est bien l'affaire de tous les échelons de la puissance publique - ne peut réussir que si ses acteurs premiers - les citoyens et les entreprises - s'y impliquent pleinement. Au-delà même, pour les premiers de leurs revendications d'usagers, ou pour les seconds de leurs seules préoccupations d'utilisateurs des services d'intérêt général qui sont la base de leur compétitivité, ils doivent les uns et les autres participer activement à l'œuvre commune.

Tels sont les défis à relever pour un développement harmonieux et durable ! ■

**Pierre Richard**  
Président du Comité exécutif DEXIA

# La préparation des premières études Ecoloc en Côte d'Ivoire : les esquisses économiques locales

Vincent Folléa, consultant

*Aboisso, 20 000 habitants environ, près de la frontière du Ghana, et San Pedro, ville portuaire de 110 000 habitants, font partie des villes ivoiriennes retenues en 1998 par le Club du Sahel et l'Union Européenne, pour mettre au point la méthodologie des études «Ecoloc». Le cadrage rapide de l'économie de chaque ville et de son hinterland, requis préalablement, a mis en lumière plusieurs constats intéressants.*

## La méthodologie

Dans chaque ville, une dizaine de «décideurs» dont les activités, modernes ou informelles, ont un impact important sur la vie quotidienne du plus grand nombre, ont été contactés. Au cours d'entretiens très libres, chacun a exprimé de manière concrète sa vision du fonctionnement de l'économie de la ville et de la région.

Les préoccupations et les stratégies des groupes pauvres et intermédiaires ont été abordées via les décideurs, pour les groupes qui leur étaient proches (professionnels, ethniques, nationaux, religieux, etc.), et par sondages ponctuels au sein de communautés.

Les différents complexes d'activités constituant l'économie locale ont été analysés, resitués dans le fil de l'histoire locale et consolidés sommairement, en termes de chiffres d'affaires, sur la base des données disponibles.

Cette première approche a permis d'identifier des moteurs (et des freins) parfois inattendus, de proposer quelques orientations pour

l'action municipale, et de préciser les points particuliers à éclairer par l'étude Ecoloc.

## Quelques constats

*L'«argent d'ailleurs»...*

L'opinion commune est que «la crise, c'est quand l'argent ne vient plus chez nous», et que «le développement, c'est quand l'argent vient chez nous».

A cet égard, il s'est avéré, dans les deux régions, que les vrais moteurs n'étaient pas nécessairement liés aux exportations les plus emblématiques et que d'autres flux d'origine extérieure pouvaient jouer un rôle majeur :

- salaires et rémunérations externes (équipages et résidents expatriés à San Pedro, élèves d'origine extérieure à Aboisso, agents de l'Etat dans les deux villes),
- dépenses de service des commerçants frontaliers de passage et prélèvements locaux sur leurs transactions légales et illégales
- dépenses des touristes,
- aides internationales,
- transferts des travailleurs émigrés.

*Le «rinçage».*

Dans le vocabulaire imagé local, le «rinçage» est la retombée locale d'une filière (à la fois la part du chiffre d'affaires laissée sur place et sa «diffusion» au sein de la population).

La filière qui «rinçait» le plus est celle du bois. Plus des 2/3 de sa valeur à l'embarquement est formée après la coupe, donc par des activités urbaines (transport, manutention, transformation, stockage, valorisation des déchets). Cette caractéristique, joue sans doute, avec la tenue des cours, un rôle important dans la survie de San Pedro, dont la moitié des habitants vivent en quartiers précaires, dans une économie marginale. Les conséquences de la diminution de l'exportation de bois sont l'un des problèmes majeurs de la municipalité.

Les cultures de rente, pour leur part, «rincent» d'autant mieux qu'elles sont plus dispersées et artisanales. Dans les deux villes, l'impact économique des gigantesques complexes agro-industriels voisins est bien plus faible, par exemple, que celui du café et du cacao. Les producteurs et le personnel

sont approvisionnés par les Compagnies, qui s'arrangent pour couvrir tous leurs besoins. Majoritairement immigrés, peu construisent sur place. La dépense urbaine des complexes est ainsi très faible.

A l'inverse, les plantations de café et de cacao, plus dispersées et moins accessibles que celles d'hévéa, de palmier ou de banane, mobilisent beaucoup les opérateurs locaux, en particulier pour la collecte, le groupage et l'évacuation vers Abidjan. La présence d'usines de transformation (San Pedro, autrefois, Aboisso) augmente évidemment la retombée locale, sous forme de salaires pour les travailleurs et de taxes pour la commune.

*L'école, moteur économique.*

Un habitant d'Aboisso sur deux est un élève du primaire ou du secondaire. La ville a toujours été considérée par la bourgeoisie abidjanaise comme un bon endroit où scolariser ses enfants. Presque tous les élèves du secondaire et une bonne partie de ceux du primaire viennent d'autres régions du pays, essentiellement d'Abidjan.

Le volume global des transferts que génèrent le logement, la nourriture et le transport de ces jeunes est voisin de celui des retombées locales du café et du cacao.

Mais la sur-occupation extrême des classes secondaires compromet la qualité de l'enseignement et risque de diminuer l'attractivité d'Aboisso aux yeux des pa-

rents. L'amélioration de la capacité d'accueil des collèges et du Lycée est donc un des axes importants de l'action économique locale.

### **La politique économique municipale**

Ce rapide cadrage a mis en évidence bien d'autres faits intéressants, dont une meilleure connaissance pourrait améliorer l'efficacité des initiatives municipi-

pales, comme de celles de l'Etat et de l'aide extérieure. Il ne saurait évidemment remplacer les investigations nécessaires pour dimensionner les flux dans les différents secteurs d'activité, les valeurs ajoutées à chaque étape, le volume et la destination des retombées.

Mais il montre, à notre avis, la pertinence d'une approche généraliste et attentive, utilisant des grandeurs et des méthodes approximat-

ves mais accessibles à tous. Pour la quasi-totalité des interlocuteurs, le développement c'est très simple. Il faut :

- «attirer l'argent extérieur», en soutenant l'offre locale de produits et services répondant à une demande extérieure, et/ou
- «retenir l'argent intérieur» et le faire «tourner» sur place en soutenant l'offre locale de produits et services

répondant à la demande intérieure.

Ce regard «populaire» permet d'identifier des actions dans des domaines divers, parfois éloignés des champs habituels de l'intervention économique. Et de montrer que la marge d'action des municipalités en matière de développement économique reste importante, même lorsque le financement ne peut être un levier majeur de leur action. ■

# Le défi du développement économique local en Afrique du Sud

Valérie Hindson, consultante en développement local, Afrique du Sud

*Ou comment concilier la poursuite de la croissance économique avec les objectifs indispensables de réduction des inégalités et de la pauvreté.*

### **Répondre au dualisme de l'économie**

Depuis plus de huit ans, l'Afrique du Sud tente de promouvoir le développement économique local, en réponse au dualisme de son économie héritée de l'apartheid, aux pressions accrues exercées sur les économies locales par la globalisation, et au phénomène continu de paupérisation de la majorité noire de sa population.

En dépit du succès des politiques de stabilisation macro-économique et des efforts considérables consacrés depuis 1994 à la fourniture d'infrastructures de base, de logements et de services municipaux<sup>1</sup>, des zones entières du pays se trouvent encore marginalisées au plan économique et social, (niveaux très bas

d'activité économique, taux de chômage élevés et revenus insuffisants pour les résidents).

Cet échec d'accompagner la croissance économique du pays, de la réduction des inégalités et de la pauvreté, tient en partie à ce que la mise en oeuvre du développement économique local a donné lieu jusqu'à présent à des stratégies partielles, menées de façon souvent indépendantes, voire contradictoires.

Ce constat a récemment conduit à la reconnaissance que le développement économique local doit poursuivre des objectifs multiples, tels que la croissance de la production, l'emploi, l'équité et la réduction de la pauvreté, qui se renforcent mutuellement plutôt qu'ils ne s'opposent.

### **Responsabilité des municipalités**

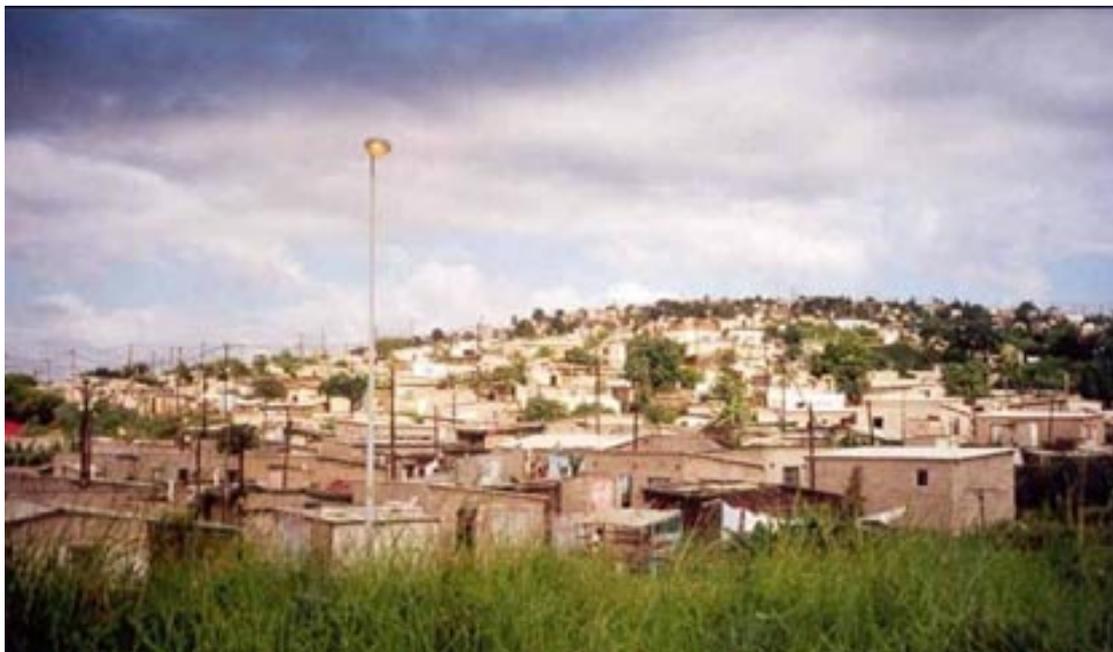
Suite au mouvement de décentralisation entamé en 1994, les municipalités se sont vues confier la responsabilité de fournir un environnement «favorable» en matière de croissance économique et de création d'emplois, outre l'exercice de compétences spécifiques telles que le marketing pour la promotion de l'investissement, les services support pour les petites entreprises, l'assistance à des secteurs de croissance ciblés, ou encore l'adaptation de la formation et des activités de placement aux conditions du marché du travail.

Pour ce faire, elles ont été dotées d'un instrument de planification, les Plans de Développement Intégré,

définissant des objectifs de développement local, notamment économique, sur cinq ans, comportant des programmes et projets détaillés et budgétisés prévoyant l'association des populations locales à la définition des besoins, l'identification des projets, le suivi de leur mise en oeuvre et leur évaluation.

En pratique, le processus de planification intégrée n'a pas débouché pour le moment sur des programmes stratégiques en matière de développement économique, et les projets eux-mêmes se sont souvent avérés peu viables avec un faible impact sur la réduction de la pauvreté et la croissance. Quant à la participation démocratique, si elle a donné lieu à un processus de consultation des populations lors de l'identification des besoins, elle s'est limitée ensuite à une concertation des acteurs principaux.

S'il est utile, pour établir un bilan, de distinguer la



Valérie Hindson,  
Afrique du Sud -  
Durban

pratique de la planification intégrée en fonction de la taille des villes et de leurs capacités humaines et financières, il faut souligner que l'ensemble des autorités municipales, y compris en zone métropolitaine, ont eu des difficultés à appréhender la complexité des divers aspects du développement. Par ailleurs, elles ont eu tendance à écarter les autres acteurs du développement, tels que le secteur privé et les organisations de la société civile, réduisant ainsi les opportunités de développement.

Plus récemment, le développement économique local est devenu la préoccupation des autres sphères du Gouvernement qui ont exprimé leur volonté de faire converger les différentes politiques au niveau national, provincial et local, par le biais de la planification intégrée. Une première illustration est la création d'Agences pilotes pour le développement économique local par le ministère du Commerce et de l'Industrie afin de mettre en oeuvre plus efficacement sur le terrain les objectifs de croissance, de création d'emplois, et d'équité économique et sociale<sup>2</sup>.

Un autre exemple est la mise en oeuvre par le ministère du Gouvernement Local et Provincial du «Programme de Rénovation Urbaine» et de la «Stratégie de Développement Rural Intégré»<sup>3</sup>, dans des zones pilotes particulièrement pauvres. Dans les deux cas, le développement économique local est considéré comme une priorité. Toutefois, le défi est immense car les zones choisies ont un faible potentiel propre et il sera donc primordial de les relier à des opportunités économiques durables, dont la plupart se trouvent en dehors de leurs périmètres. Par ailleurs, en dépit d'une grande détermination, l'on peut s'interroger sur la capacité du gouvernement sud-africain à financer ce genre d'opérations à long terme, d'autant que l'objectif fixé est d'étendre l'expérience à l'ensemble du pays.

#### **Mobiliser les acteurs et les ressources**

Le moment est venu pour l'Afrique du Sud de mesurer les expériences réalisées dans le domaine du développement économique local et de définir de nou-

velles directions, comme en témoigne le processus de réflexion en cours au niveau national.

Un consensus semble déjà émerger autour des principes de mobilisation locale des acteurs et des ressources, de la notion d'avantage compétitif<sup>4</sup> et de la constitution des capacités humaines et institutionnelles dans la perspective de régénérer les économies locales.

Ce nouveau cadre devrait favoriser des approches partenariales, multi-sectorielles - intégrant l'éducation, la criminalité, la santé ou encore le développement des coopératives -, et renforcer la convergence des politiques à différents niveaux.

Il devrait également clarifier le rôle spécifique du Gouvernement local comme «animateur» du développement, plus particulièrement dédié au renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et réhabiliter les interventions du secteur privé et des organisations de la société civile.

Enfin, le principe de mobilisation locale des acteurs et des ressources devrait trouver plus grande satisfaction par des approches participa-

tives du développement, et des techniques d'évaluation rapide des besoins et opportunités de croissance des économies locales et de mobilisation des acteurs mettant l'accent sur la mise en oeuvre de projets viables<sup>5</sup>. Autant d'orientations nouvelles qui laissent présager une pratique plus cohérente et efficace du développement économique local. ■

1. Dans le cadre du Programme Reconstruction et Développement toujours en cours.
2. «Accélérer la croissance : Stratégie de fabrication intégrée», 2001
3. Leur mise en oeuvre a démarré en 2001. 21 zones sont concernées pour le moment
4. Notion développée par Michael Porter dans les années 1980. A la différence de l'avantage comparatif, l'avantage compétitif peut être créé.
5. Notamment la méthode «PACA» («Evaluation participative de l'avantage compétitif») qui a été développée et testée à la fois dans les pays développés et semi-industrialisés, comme le Brésil.

# Les villes latino-américaines face à l'atomisation municipale

Yves Cabannes, coordinateur régional Urban Management Program

*Nous explorerons dans ce court article comment les municipalités et les villes latino-américaines se regroupent pour faire face aux défis et aux difficultés posées par la décentralisation et la globalisation. L'expérience du réseau des villes missionnaires dans le sud du Brésil illustrera une des innovations marquantes dans la région.*

## Villes exclues de la globalisation

Les phénomènes de fusion, l'internationalisation des marchés financiers, la privatisation des services publics et l'accélération de la circulation des biens, des capitaux ou des personnes a bouleversé la carte urbaine en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Le mouvement financier et économique se concentre dans un nombre limité de villes « globalisées ».

Ces « villes globales », à l'image de leurs sœurs des pays développés lorsqu'elles connaissent une croissance économique, connaissent tout autant une exclusion profonde. Ce sera aux municipalités d'apporter des réponses aux laissés pour compte de la croissance globale.

Au-delà des quelques villes qui conjuguent croissance et exclusion, survit l'immense majorité des 16 000 municipalités latino américaines, dont 50% comptent moins de 10 000 habitants. Par ailleurs, dans les municipalités entre 10 et 500 000 habitants tendent à se concentrer le plus les effets conjugués d'une décentralisation politique sans moyens budgétaires et des effets pervers de la globalisation.

On assiste ainsi beaucoup plus à une atomisation qu'à une décentralisation municipale, qui laisse les villes relativement démunies pour négocier leur futur avec de possibles investisseurs.

Comment les municipalités et les villes font face à ces questions ?

## Recompositions micro-régionales et intermunicipales

Une tendance marquée, en réaction aux défis présentés, est une recomposition des espaces municipaux à partir des villes elles mêmes, ou des collectivités territoriales régionales.

- Au sein des régions Métropolitaines, des municipalités se regroupent et s'associent au secteur privé pour créer de l'emploi et attirer les investissements. Ainsi, le noyau industriel de Sao Paulo, appelé région ABC et regroupant six municipalités a fondé en 1990 un consortium inter municipal. En 1997, ce consortium donnait naissance à une chambre régionale et se dotait d'une Agence de développement économique local, financée par les pouvoirs publics et privés.
- La notion de « Région de ville » utilisée en Argentine ou de « Ville région » utilisée pour qualifier les villes de la région du café en Colombie renvoient à la même conception régionale : les villes, petites et moyennes, se regroupent autour des bases économiques de leur région.
- A une échelle spatiale plus

réduite, les municipalités tendent à se regrouper autour d'intérêts communs pour défendre leur survie.

- Le second grand axe de recomposition municipal est la gestion des services, et en particulier la gestion des déchets urbains.

## Une expérience originale : le réseau des « villes missionnaires » au Brésil

Dans la région des « Missions », à l'extrême sud du Brésil (25 municipalités, environ 270 000 habitants), le passage à la monoculture du soja transgénique, a signifié l'appauvrissement de la petite paysannerie. Les municipalités pauvres ne peuvent répondre aux requêtes d'une population appauvrie du fait des conséquences d'une monoculture vouée à l'exportation. Pour y faire face, le Gouvernement de l'Etat, l'Association des Municipalités Missionnaires et le Programme de Gestion Urbaine (UN Habitat) décidaient de mettre en place un Plan de Développement Economique et de Lutte contre l'Exclusion soutenue par l'Alliance des Villes<sup>1</sup>. Il repose sur l'hypothèse que le développement de la région passe par le renforcement (ou la création) de réseaux de villes. Les

« ingrédients » de la démarche seront brièvement présentés<sup>2</sup>.

- La première étape a consisté à sensibiliser l'ensemble des acteurs et des forces vives autour de l'idée d'un Plan composée à partir des projets désirés par chacun.
- Le deuxième moment fut de rassembler les projets portés par les acteurs. En dehors des acteurs publics et privés conventionnels dans ce genre d'exercice, d'autres voix furent entendues. Cette intense participation d'acteurs représentant les intérêts et la voix des plus pauvres fut décisive.
- Une étape importante fut l'organisation des projets autour de cinq commissions structurantes et qui ont facilité le dialogue : a) secteur formel, b) secteur informel, c) la municipalité comme promoteur du développement économique, d) l'environnement comme une opportunité pour la création d'emploi et e) équité de genre et de race. Dans chacune des commissions, les projets furent discutés, consolidés, puis sélectionnés à partir de critères communs. Une quinzaine furent retenus au final.
- L'étape suivante consistait à identifier d'où pouvaient venir les ressources et les investissements nécessaires à l'exécution du Plan.
- Enfin, un effort particulier concernait la formalisation de l'espace de dialogue et de co-gestion public-privé-social mis en place et le développement

des capacités de négociation et de gestion.

### Faire face à l'atomisation municipale

Les réseaux micro urbains et l'intercommunalité apparaissent comme un axe privilégié de recomposition des territoi-

res laissés pour compte par la globalisation. Ces régions de villes liées au terroir semblent un outil stratégique, comme le démontre le cas des Missions pour faire face à l'exclusion territoriale et sociale et pour offrir une alternative au modèle économique dominant. La solidarité intercommunale

et la participation de l'ensemble des forces vives aux décisions semblent deux des clés indispensables pour relancer l'économie de régions appauvries. ■

1. *L'Alliance des Villes, Cities Alliance, est une initiative de UN Habitat et de la Banque*

*Mondiale. Un de ses axes privilégiés est le financement de Stratégies de Développement Urbain (CDS).*

2. *Pour plus de détails sur les outils et sur la méthode, voir la documentation en portugais et en anglais. pgu@pgu-ecu.org*

*L'article en version longue est disponible à l'ISTED et au PGU (Programme de gestion urbaine).*

# Rôle de la société civile dans la gestion environnementale urbaine au Vietnam

René Parenteau (université de Montréal) et Nguyen Quoc Thong (université d'architecture de Hanoi)

*Ce qui suit est construit autour des premiers résultats partiels d'une recherche dans le cadre du programme de recherche urbaine pour le développement en cours (PRUD/ISTED-GEMDEV), dont l'objectif est d'évaluer le rôle de la société civile vietnamienne dans la gestion environnementale urbaine (GEU), à l'occasion de projets d'infrastructures urbaines et de programmes de réhabilitation d'infrastructures de base au niveau communautaire.*

### Le concept de société civile

La société civile est composée des associations populaires de masse, des associations professionnelles ou marchandes, des organisations non gouvernementales, des groupes minoritaires, religieux et villageois, de la communauté locale du

quartier et des ensembles d'habitation et des citoyens ordinaires parlant en leur nom propre.

### La société civile au Vietnam

Avant 1945, les communes avaient un rôle important et les codes de conduite des sociétés locales étaient très

élaborés. La responsabilité environnementale était publique, relevait de la société civile et était intergénérationnelle. Entre 1945 et 1975 se met en place le régime sophistiqué de remplacement des systèmes traditionnels et la société civile vietnamienne apparaît comme un système d'obligations donnant accès

à des récompenses. Ceci se matérialise dans des formes sociales où fusionnent le Parti, le Gouvernement et la Société. De 1975 à 1986, ce régime se solidifie et envahit l'ensemble de la société. Au cours de cette période la société civile vietnamienne se forme au quotidien, image qui sera interprétée plus tard comme un empêchement à la modernisation du Vietnam. Après 1986, l'urbanisation et la modernisation interpellent la société civile. L'urbanisation, sur la trame urbaine héritée des années 1945 à 1986, crée des problèmes environnementaux nouveaux où l'État sera débordé.

## Publications



**Les divisions de la ville**, de Christian Topalov. Paris : Editions Unesco, 2002.- 469 p., cartes, plans, bibliogr.

Regroupant des contributions de chercheurs de diverses nationalités et disciplines, cet ouvrage a pour ambition, en prenant les mots pour objet, de mieux comprendre les divisions de villes. Une première série de questions concerne les formes de classification des espaces. Un second ensemble de questions concerne les toponymes et leurs usages locaux. Le livre aborde le sujet sous l'angle historique, en passant en revue toutes les époques depuis l'ancien régime jusqu'à nos jours.  
[www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing)

**La refondation mégapolitaine : une nouvelle phase de l'histoire urbaine ?**

Sous la dir. de Philippe Haeringer. Paris-La Défense : METLTM-DRAST, Paris : IRD Editions, 2002.-327 p., cartes, tabl.,phot.,bibliogr.  
Regroupement des actes d'un séminaire consacré à trois grandes mégalo-poles mondiales (Shanghai, Hong Kong et Moscou) ayant comme point commun d'avoir connu la prédominance d'un urbanisme autoritaire. Les contributions traitent des évolutions démographiques, des modes de vie, de l'évolution sociale, des espaces urbains, des modes et modèles d'urbanisation.  
[www.ird.fr](http://www.ird.fr)

**Les transports et la ville en Afrique au sud du Sahara : le temps de la débrouille et du désordre inventif** sous la dir. de

Xavier Godart.- Paris : Karthala ; Arcueil : Inrets, 2002.-408 p.,tabl., ref. Les transports dans les villes africaines sont marqués par une crise profonde du modèle importé des entreprises de service public ; presque toutes les entreprises d'autobus ont disparu et on observe des manifestations dynamiques à base d'artisanat (minibus, taxis collectifs, taxi-motos...). Ce livre propose l'état des connaissances sur la mobilité urbaine quotidienne en Afrique subsaharienne.  
[www.khartala.com](http://www.khartala.com)

Au-dessous du niveau des communes et districts, un vide social et administratif augmente les impacts de l'urbanisation sur l'environnement. Dans ce vide, émergeront des formes nouvelles d'organisation de la société civile, empruntant en partie aux modèles d'avant 1945.

### La société civile en situation de projets urbains

On peut déjà avancer que la participation de la société civile, dans les projets que nous avons étudiés, n'a été ni planifiée, ni organisée systématiquement. Aucun fonds spéciaux n'y ont été consacrés. L'approche managériale par projet a dominé. Dans le cas de Nam Son (projet de transfert des déchets solides), il y a eu déguerpissement des travailleurs du secteur informel qui n'ont eu aucune occasion de se faire entendre. Dans le cas du projet de reconstruction d'un carrefour à Hanoi, tous se sont retrouvés dans une situation d'affrontement et de conflits. Dans le cas d'un projet d'adduction d'eau dans un quartier en dehors de la digue à Hanoi, la participation des citoyens a été assez importante et encouragée parce que le projet était un projet pilote qui permettait à la Compagnie des eaux de tester un processus répliquable dans d'autres quartiers.

Dans les trois cas, nous faisons face à un vide du côté de la société civile et à un trop plein du côté des structures d'intervention du régime. Nous croyons aussi que la logique de projet y est pour quelque chose. Il nous reste à approfondir des zones d'ombre : rôle des intervenants externes fort présents dans certains projets ; capacité de poursuivre juridiquement la commune par des groupes de citoyens expulsés ; et détail des processus de participation dans les trois cas.

### Projet de développement communautaire de Thanh Xuan

Par des études de cas sur des projets de développement communautaire, nous voulions évaluer des processus longs qui sortent de la logique de projet. Nous avons retenu le quartier Thanh Xuan à Hanoi à l'occasion d'un programme de réhabilitation qui avait un objectif clair de participation publique. Des questions nouvelles surgissent ici sur la société civile comme la distinction entre organisations socio-politiques et organisations humanitaires, ou comme la structure verticale et horizontale d'organisation de la société civile. Voici quelques observations préliminaires : les organisations locales ont

une relative autonomie et ont des capacités d'initiative ; les acteurs de ces organisations ont acquis des compétences techniques nouvelles ; les organisations ont obtenu de petites subventions pour des projets qu'elles ont initiés et ont pu gérer ce financement de façon autonome ; la participation de la société civile a été longue, systématique et continue depuis 1997.

Malgré tout, il semble bien que les multiples formes d'encadrement de la société civile réduisent très sensiblement son degré d'autonomie par rapport aux lignes du Parti et du Gouvernement.

Ce qui reste intéressant du cas de Thanh Xuan c'est que les organisations communautaires locales participaient à un projet de réhabilitation environnementale du quartier, donc à quelque chose de complètement nouveau par rapport à leurs actions traditionnelles. Dans ce cas, les encadrements traditionnels semblent avoir été soit relâchés, soit débordés.

### Infrastructure et services environnementaux de base dans le village de Trieu Khuc

Trieu Khuc spécialisé dans l'économie informelle du recyclage devait nous per-

mettre de saisir les problématiques soulevées par les pressions de l'urbanisation et de l'économie de marché sur un village urbain traditionnel. Nous y avons trouvé une organisation villageoise traditionnelle (groupes religieux, groupes de travailleurs informels), que nous ne pouvions rencontrer aussi facilement en milieu fortement urbanisé. Cette composition sociale riche et complexe nous a permis de questionner son efficacité face à des problèmes environnementaux importants. Le village ne constitue pas une unité administrative urbaine. Il ne reçoit pas les services environnementaux fournis aux communes. Les études ont permis de décrire le système local de gouvernance, d'évaluer le partage des responsabilités de gestion environnementale entre les acteurs et d'évaluer leurs moyens financiers.

Reste à explorer le rôle exercé par les groupements religieux et les groupements de recycleurs. Ces deux types d'acteurs sont particuliers à ce village et n'ont en principe pas de place désignée dans la structure sociopolitique du régime. Les résultats complets de cette recherche seront publiés dans un rapport final en décembre 2003. ■

## Conférences Formations

7<sup>ème</sup> congrès international de l'APSA (Asian Planning School Association) "Creating better cities in the 21<sup>st</sup> century".

Congrès mondial « Cities & Markets, shifts in urban development »

Colloque «Marges et Interfaces»

7<sup>ème</sup> congrès international de l'APSA (Asian Planning School Association) "Creating better cities in the 21<sup>st</sup> century".

Ce congrès qui se tiendra à l'Université d'Architecture d'Hanoi au Vietnam du 12 au 14 septembre 2003 se propose d'examiner les solutions de gestion urbaine en Asie et axera sa problématique sur les besoins accrus des citoyens dans un contexte de dégradation urbaine et de polarisation croissante. Le congrès tentera d'établir une image prospective de la ville asiatique du futur.

Contact : [www.bku.hk/cupem/](http://www.bku.hk/cupem/)  
[apsa-apsa@bau.edu.vn](mailto:apsa-apsa@bau.edu.vn)

Congrès mondial « Cities & Markets, shifts in urban development »

Ce 47<sup>ème</sup> congrès mondial de la FIHUAU (Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires) qui se tiendra à Vienne du 5 au 8 octobre 2003 entend centrer l'attention sur les conditions humaines et économiques ainsi que sur les stratégies nécessaires pour trouver un équilibre entre la libéralisation et la déréglementation d'une part et les exigences d'un urbanisme durable, d'autre part.

Contact : [www.ifhp2003.at](http://www.ifhp2003.at)

Colloque «Marges et Interfaces»

Il est organisé par le CEGUM (Centre d'Etudes Géographiques de l'Université de Metz) et se tiendra le 13 et 14 novembre 2003. L'objectif du colloque est d'identifier, d'explorer et d'explicitier les notions de marge et d'interface qui s'appliquent à des contextes différents (régional, infra-urbain, rural-urbain, espace frontalier...). Seront présentés les fondements théoriques, l'approche méthodologique, des études d'exemples.

Contact :  
[s.de.ruffray@zeus.univ-metz.fr](mailto:s.de.ruffray@zeus.univ-metz.fr)  
[ou.meddahi@zeus.univ-metz.fr](mailto:ou.meddahi@zeus.univ-metz.fr)

A la demande des autorités nationales et locales du Burkina, le Programme de Développement Municipal (PDM) mène un Programme de Relance des Economies Locales au Burkina (ci-après dénommé «programme REEL»). Ce programme est centré sur l'institution municipale et s'adresse aux 13 villes moyennes et/ou capitales régionales du Burkina Faso.

L'objectif général du programme est de définir, de façon informée et participative, une vision du développement des localités concernées et d'identifier des actions concrètes de relance des activités économiques et d'amélioration de la fiscalité. Les objectifs spécifiques du programme sont : doter les 13 villes de Cadres Locaux de Développement et de programmes d'investissement urbano-ruraux ; définir les modalités d'une gouvernance économique locale et les mettre en œuvre ; mettre en place une instrumentation permettant d'assurer la cohérence entre les projets locaux et les programmes nationaux de lutte contre la pauvreté et avec les politiques sectorielles.

Le programme REEL s'appuie sur les acquis du programme régional «ECOLOC» mené conjointement depuis 1997 par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Bien que ce programme soit prioritairement d'essence locale, il n'en demeure pas moins que de nombreux aspects nationaux seront questionnés - la réforme de la fiscalité locale, l'aménagement du territoire, la mise en place d'une fonction publique territoriale, etc. C'est pourquoi, les autorités nationales ont mis en place un Collège National des Economies Locales (CNEL) chargé de concevoir et de mettre en place cette réforme.

contact : *françois Yatta*  
*fyatta@pdm-net.org*

Le CDI (Centre de documentation et d'information «Villes en développement») ouvert tous les jours de 13h00 à 17h30 met à disposition plus de 18 500 documents écrits : rapports, publications, cartes et diapositives ainsi que des vidéos et CD roms.

Les études et rapports peuvent être également déposés à notre centre afin d'être portés à la connaissance du public.

# Nouvelles de la coopération

## Le Sommet Africités 3

Troisièmes journées panafricaine des collectivités locales, aura lieu à Yaoundé, en République du Cameroun, du 2 au 6 décembre 2003. Le thème retenu pour ces journées est : «Assurer l'accès aux services de base dans les collectivités locales africaines». Le sommet marquera un tournant décisif dans le mouvement municipal africain. Il consacrera en effet l'unification du mouvement municipal africain et sa participation au mouvement municipal mondial. En cinq jours, Africités 3 regroupera donc plusieurs manifestations : au titre du segment politique, une rencontre des ministres africains responsables de la décentralisation, une rencontre des institutions bilatérales et multilatérales de coopération, une rencontre entre

les maires ; au titre du segment thématique, une série de sessions sur l'action des collectivités locales dans la fourniture des différents services de base, des sessions transversales sur les politiques locales d'accès, de financement et de gestion des différents services. Parallèlement aux différentes rencontres, une foire-exposition Citexpo permettra aux gouvernements centraux, aux collectivités et aux opérateurs économiques de présenter les différents produits, services, et expériences en relation avec le thème du Sommet.  
Contact : *africités@pdm-net.org*  
*www.pdm-net.org/africités/*  
*www.citexpo.com*

## Association de Professionnels «Développement urbain et coopération»

Le document issu de la journée d'études 2002 consacrée à «La ville face aux grands investissements» vient de paraître. Il est disponible auprès du Centre de Documentation et d'Information «Villes en développement» au prix de 15 Euros à l'ordre de l'Association (ADP).

La prochaine journée d'études qui

traitera du thème «La ville, les urbanistes et les aménageurs urbains : quels métiers ?» se tiendra le vendredi 5 septembre à l'ENPC, 28 rue des Saints Pères - 75006 Paris ; les informations nécessaires à l'inscription sont disponibles auprès de Nathalie Stanisière : *nat.stan@wanadoo.fr*  
*http://www.adp.asso.fr*

## ONU-HABITAT

Une présentation d'ONU-HABITAT à destination de l'administration française a été faite par le directeur de la Division coopération technique Daniel Biau le jeudi 24 avril 2003 dans les locaux du ministère de l'Équipement. Il a insisté sur le fait que le centre des Nations Unies sur les Établissements Humains est devenu, suite à la conférence Habitat + 5 qui s'est tenue en juin 2001, un programme à part entière des Nations Unies depuis le 1er janvier 2002, dénommé ONU-HABITAT, dont le siège est à Nairobi. Il a présenté ses missions, programmes et ses nouvelles activités.

L'objectif général d'ONU-HABITAT est d'éradiquer la pauvreté urbaine par des politiques et institutions appropriées ; plus spécifiquement, d'améliorer les bidonvilles. A cet effet, il a engagé des campagnes mondiales sur la

sécurité d'occupation résidentielle et foncière et sur la bonne gouvernance urbaine. Outre ses différents programmes en cours (gestion urbaine, cités durables, alliance des villes, reconstruction post-conflit, sécurité urbaine, formation, études des indicateurs urbains), ONU-HABITAT s'emploie à engager de nouvelles activités telles que des programmes régionaux d'amélioration des bidonvilles, logement et sida, femmes et bidonvilles, la création d'un fonds mondial d'appui à un programme de financement du logement, une expertise sur la décentralisation et l'établissement de rapports annuels sur la situation des établissements humains et des villes du monde. Actuellement, ONU-HABITAT a des projets en cours dans 160 pays.

Contact : *www.unhabitat.org*

Financé par :

Ministère  
de l'Équipement, des transports et du  
logement

Ministère  
des Affaires étrangères

Directeur de publication :  
Jean Didier Blanchet,  
Président de l'ISTED

Rédacteur en chef :  
Jean-Michel Maurin,  
Association de professionnels  
développement urbain  
et coopération (Adp)

Comité de rédaction :  
Michel Arnaud  
Anne Charreyron-Perchet  
Xavier Crépin  
Marie-Julie Dupont  
Nicolas Frelot  
Maryse Gautier  
Philippe Gratadour  
Françoise Reynaud  
Jean-Marie Tetart

Rédactrice : Elodie Lew

PAO : ISTED-Villes en développement  
Christiane Rebel-Graechen

Impression LP Presses  
(91) Saint Michel sur Orge

ISSN 1551 - 1672

Abonnement : 4 n° par an 18,29 Euro

ISTED  
Centre de documentation et d'information  
«Villes en développement»  
Arche de la Défense  
Paroi Nord  
92055 La Défense Cédex  
France  
Tél. (33) 1 40 81 15 38  
Fax. (33) 1 40 81 15 99  
Mél. *ved@isted.com*  
*http://www.isted.com*